

interliaisons

mai

2023

n°180

Comité général

- p. 2 Introduction - Marc Bastide
- p. 6 Introduction à la discussion - Alain Laporte
- p. 8 Présentation de la construction du Congrès de l'UCR - Marc Bastide
Ossature du Document d'orientation
- p. 9 Commission des candidatures de l'UCR - Marie Paule Poussier
- p. 10 Conclusions - Marc Bastide
- p. 12 Intervention de Sophie Binet**



**L'ambition
d'un syndicalisme
de luttes pour tous
les retraité·e·s**



Cher·e·s camarades,

Comment ne pas être porteur de confiance à l'ouverture de ce Comité général !

Chacune et chacun d'entre nous peut le vérifier aujourd'hui dans cette situation inédite depuis 3 mois : rejet de la réforme des retraites massif par les travailleuses et travailleurs de ce pays, rejet massif de la part de la population, y compris des retraités, ce qui n'était pas le cas au début de la réforme. Cette situation est aussi inédite en ce qui concerne l'unité syndicale de nos cinq confédérations, qui se sont mises d'accord sur 2 points : refus du passage à 64 ans et contre la durée de travail passé à 43 ans.

Même pour les anciens, il y a bien longtemps que nous n'avons pas connu une telle situation. Personnellement, j'ai connu mai 68, mais j'étais au collègue. Il y a eu 95 et 96, le plan Juppé et le CPE, mais en n'étant pas tout à fait de la même nature et dans la même dimension.

Mesurons le chemin parcouru entre la présentation par le Gouvernement de la réforme sur la retraite et où nous en sommes aujourd'hui.

Premièrement, dès l'annonce du Gouvernement, la CGT, par différents rassemblements en fin d'année ainsi que les propositions de notre organisation, a fait mouche chez les salariés et la population. Ensuite, pour raccourcir mon propos, la mise en place de l'intersyndicale avec les 2 points précités qui l'ont rassemblé, pour porter unitairement, pendant 3 mois, le « non » à la retraite à 64 ans. Cela a permis de développer différentes actions dans les entreprises, les villes, les villages.

Tout a été tenté : la division syndicale, les mensonges gouvernementaux, le fait que certains pays européens travaillent au-delà de 64 ans voir 67 ans...

Mais je pense que nous serons d'accord, la pilule ne passe pas ! Le Gouvernement a tenté le pourrissement mais, malheureusement pour lui, les manifestations se sont amplifiées partout ! 1 million, 2 millions, 3,5 millions de travailleuses et travailleurs, la population, les jeunes, les retraités ont défilé avec responsabilité, avec calme, avec enthousiasme, avec des moments festifs...

Du jamais-vu depuis 40 ans, avec une intersyndicale que certains voyaient moribonde ou en faiblesse.

Pourtant mes camarades, elle est toujours là, au niveau national, mais aussi dans les professions telles que les cheminots, mines-énergie, dans des entreprises de la métallurgie, dans l'éducation nationale, dans les activités postales... Quelle bouffée d'air frais ce mouvement social inédit, intergénérationnel, apporte dans notre pays, malgré un Gouvernement qui a marqué son mépris, son dédain, vis-à-vis des travailleuses et travailleurs, vis-à-vis de la population, des jeunes et des retraités.

Camarades, mesurons ce chemin parcouru en 3 mois. Mesurons cette dimension unitaire, qui est porteuse d'espoir, sans renier les différences dans chacune des organisations syndicales qui la compose.

Camarades, la lutte continue, on ne lâche rien ! Nous sommes à quelques jours du 1^{er} mai. Un premier mai populaire, avec la CGT et l'intersyndicale. De mémoire, c'est la première fois que je vais assister à un 1^{er} mai unitaire de ce niveau-là sur le sol national.

Oui, mes camarades, la lutte est longue, la lutte est âpre, la lutte est difficile, car le Gouvernement ne veut rien lâcher. Mais la lutte, c'est aussi celui qui tient le plus longtemps dans la bataille de classe, face à un Gouvernement, face au patronat, face au capital. Alors, plus que jamais, appelons à manifester dans le calme, l'enthousiasme, pour faire craquer le Gouvernement. Tôt ou tard, camarades, si on ne lâche rien, nous gagnerons !

Cette lutte donne de l'espoir, donne des perspectives de victoires qui en appelleront d'autres, pour notre avenir à nous, retraités, futurs retraités, aux travailleuses et travailleurs qui luttent dans les entreprises. Pour l'emploi, les salaires, l'égalité hommes-femmes, des perspectives pour la jeunesse, nous le mesurons malgré le 49.3, malgré le Conseil constitutionnel, le point levé est là ! La rage de gagner est là, intacte !

On le constate encore, après la dernière intervention du président des riches, le pourcentage de « non à la retraite à 64 ans » a augmenté de 4 %. Évidemment, nous les retraités, nous avons toute notre place dans cette lutte porteuse d'espoir et de gagne.

Dans cette situation inédite, plus que jamais, nous devons porter les revendications des retraités.

Notamment, l'augmentation des pensions, l'augmentation des retraites de base et des retraites complémentaires. Nous avons terminé l'année 2022 avec moins de 4 % par rapport à l'inflation. Ce début d'année 2023, nous sommes au minimum à 6 %. Dans les semaines à venir, on prédit que les produits de première nécessité vont augmenter de 20 à 25 %. Et, je le rappelle, nous avons subi l'augmentation du gaz, de l'électricité, des assurances, des mutuelles, de l'essence qui stagne, quand même, à 2 € le litre.

À ce propos, je voudrais rappeler un élément qui ressort de la consultation : c'est l'augmentation impérative des pensions et retraites de base et complémentaires, à hauteur de 2000 €. C'est-à-dire, pas de retraite en dessous de 2000 €.

Afin de ne pas être plus long sur ce sujet, je vous renvoie au cahier revendicatif que vous avez dans vos pochettes qui traite des revendications des retraités CGT, de l'interprofessionnel, de l'intergénérationnel, des augmentations de pension, des services publics, de la santé, de la sécurité sociale et de notre consultation « De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ? ».

À partir de ces premiers éléments, je me permets, au nom de la CE, de vous faire une première proposition : après avoir rendu public notre questionnaire, « *De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ?* », comment le faisons-nous vivre, dans nos UFR et USR, voire sur nos lieux de vie. **Comment organisons-nous des débats publics autour de ces questions d'augmentation de pensions, de pouvoir d'achat, de services publics, de santé, de sécurité sociale ?**

Camarades, c'est bien d'avoir un document, mais il faut le faire vivre ! Chacune, chacun d'entre nous, peut avoir des idées dans cette situation inédite ou les retraités ont leurs mots à dire – en termes revendicatifs –. C'est quand même mieux que de le laisser dans un coin de son bureau ou sur son étagère à garder la poussière ! Cela peut permettre aussi de réfléchir ensemble à partir des lieux de vie entre USR et UFR.

Après un riche débat à la CE de l'UCR ce jeudi 20 avril, je vous propose au nom de la CE de débattre et de décider ensemble d'une action à définir (manifestation, rassemblement dans un lieu public, devant une institution, une radio ou télévision...) dans la première quinzaine de juin sur : augmentation immé-



diatement des petites pensions (proche du niveau de pauvreté, le montant reste à définir), augmentation des retraites de base et complémentaires, avec l'obligation d'un bulletin de pension.

Cette étape de mobilisation après le 1^{er} mai, nous permettra de préparer, dès la rentrée, une action sur l'augmentation de l'ensemble de nos pensions en fonction de nos besoins pour vivre et sur notre triptyque, comme nous l'avons fait pour la CSG, il y a 3 ans. Ces propositions seront élaborées et mises à disposition des USR et des UFR, à partir de nos débats d'aujourd'hui et des décisions prises à notre Comité général.

L'espace revendicatif aura la responsabilité de mettre à disposition, pour le début de l'été, les argumentaires et les tracts pour la mobilisation de la rentrée de septembre. Nous avons contacté le groupe des 9 pour la mise à disposition d'un tract unitaire pour le 1^{er} mai et soumettre une rencontre pour notre proposition d'action première quinzaine de juin et une action dès la rentrée.

Nous le mesurons aussi, dans cette période, l'audience des syndicats est en augmentation. L'audience de la CGT aussi. **Aux derniers chiffres, c'est près de 30 000 adhésions enregistrées à la CGT.** L'UCR, quant à elle, a reçu par l'intermédiaire de notre site, 62 demandes d'adhésions. Soit, en 3 mois, plus que l'année 2022 toute entière (39 demandes).

Donc, nous avons le vent en poupe ! Demain, Alain Laporte développera et vous donnera quelques éléments de réflexion et propositions, pour les semaines et les mois à venir, jusqu'à notre Congrès à Saint-Malo, fin novembre 2023. Mais d'ores et déjà, cela démontre un intérêt pour le syndicalisme, et y compris pour le syndicalisme retraité. Convenons ensemble, que c'est quand même un point d'appui pour porter notre action sur l'augmentation des retraites et pensions et le bulletin de pension pour tous.

Cette proposition d'action nous permettra de nous mettre déjà dans les starting-blocks pour la rentrée de septembre sur la bataille de l'augmentation de la retraite de base et des complémentaires contenu dans notre triptyque revendicatif, avec une grande action des retraités, unitaire si possible.

C'est dans cette situation inédite, unitaire, combative, enthousiaste, dans la confiance, que s'est tenu le 53^e Congrès confédéral.

Tout d'abord, pour votre connaissance, nous avons 2 stands UCR « continuité syndicale et revendicatif » et « *Vie nouvelle* ». Une candidate à la CE confédérale : Catherine Petit, qui a été brillamment élue. Jocelyne Boyer à la Commission des mandats, Cathy Cau pour représenter l'UCR au CCN, et moi-même à la Commission du document d'orientation. Vous voyez, l'UCR a tenu toute sa place dans les responsabilités qui lui ont été proposées.

À savoir aussi : nous avons 99 retraités représentés au congrès, en sachant que la désignation des délégués et les voix qui les représentent ont été comptabilisées entre les territoires et les fédérations. L'UCR n'a désigné aucun délégué, ni attribué de voix à tel ou tel délégué. Je le dit pour ceux qui se posent des questions sur « qui a porté les voix de ma section syndicale ? ».

Les premières réflexions suite au 53^e congrès, c'est qu'une direction et un bureau confédéral ont été élus démocratiquement, avec à sa tête, pour la première fois depuis 128 ans existence, une femme, Sophie Binet. Et ça, c'est inédit pour notre CGT. Je ne vais rien inventer, Sophie Binet l'a dit à la tribune du congrès, lors de sa brillante élection. Ça aura été un congrès houleux, compliqué et parfois violent, ce que je partage. Personnellement, cela a été assez difficile à vivre. Mais mes états d'âme sont une chose, notre CGT et nos syndiqués, c'est autre chose.

J'ai compris, si j'ai bien lu le compte-rendu de la CE confédérale et les propositions du bureau confédéral, qu'il y aurait une CEC sur 2 jours pour tirer les premiers enseignements de ce congrès et de comprendre pourquoi nous en étions arrivés là. Je crois, là aussi personnellement, que nous avons besoin de prendre le temps nécessaire, non pas sur « ils ont tort, nous avons raison », mais sur l'approfondissement de cette onde de choc qui s'est déroulé au 53^e congrès.

Personnellement, je serai très attentif aux réflexions qui viendront au fur et à mesure. Non pas pour dénigrer mais, comme chacune et chacun d'entre vous, pour construire et rassembler notre CGT. Je vous confirme que je respecte et je salue les décisions démocratiques qui ont été prises par le CCN et la CE confédérale, comme je salue l'élection de Sophie Binet et de notre camarade Catherine Petit à la direction confédérale. Pour son arrivée, ce n'est pas un contexte facile mais, et elle le sait déjà, elle a tout le soutien de l'UCR.

Mon deuxième point sur ce Congrès, c'est le vote du Document d'orientation à près de 73 % des voix, avec 5 763 amendements arrivés au 27 février, dont 2 382 pendant le congrès. Je peux vous assurer que tous les amendements ont fait l'objet de discussions dans la commission et sous-commissions sans en laisser un seul de côté. À partir du texte amendé, distribué en salle, les commissions sur les 3 thèmes ont accepté ou pas les amendements. Ils ont pu les défendre dans un temps limité bien entendu.

Je considère qu'il y a bien eu un débat démocratique et contradictoire, pour ceux qui ont voulu être cohérents et démocratiques. Je déplore que certains aient joué de violences verbales pour placer leurs prises de paroles à la place de défendre des amendements. Je pense que lorsque l'on se dit démocratique, il faut respecter, soi-même de l'être. Je partage donc les propos de notre Secrétaire générale : c'est maintenant notre feuille de route à tous. Notons aussi, un grand moment émotionnel intense avec l'intervention de notre camarade iranienne, Sara Selami, militante ouvrière et politique en Iran.

Enfin, en ce qui concerne l'UCR, au sortir de ce 53^e congrès, je souhaite que l'on puisse poursuivre nos travaux revendicatifs en commun dans les différents collectifs de notre organisation confédérale. Je pense que nous aurons à en discuter à une prochaine

rencontre avec un membre de bureau ou un membre de la direction confédérale. Je ne souhaite pas pour le moment m'étendre plus sur le congrès confédéral qui méritera sûrement, après la CE Confédérale de 2 jours, de nouvelles discussions pour préparer le CCN de juin et la construction de notre propre congrès.

Un dernier mot sur le congrès: je tiens à vous informer que, personnellement, j'ai écrit au camarade Gérard Ré, membre du bureau confédéral, suite à la violence émise de la part d'un nouveau membre de la direction confédérale à l'adresse du Secrétaire général de l'UD du Gard pour lequel j'étais coopérant et dont j'ai été le témoin direct afin de donner les éléments de la situation.

Je terminerai mon intervention sur la conjoncture internationale pour laquelle, dans de nombreux pays, la situation est préoccupante. Elle s'est dégradée ces derniers jours, notamment au Proche-Orient, avec un conflit entre le Gouvernement et l'armée israélienne contre le peuple israélien, émaillé de tensions et d'une nouvelle escalade militaire en plein Ramadan et Pâques juive, tuant et blessant des adolescents, des civils. En Iran, les autorités continuent à persécuter essentiellement les femmes dans ce pays, avec la mise en place de drones pour surveiller leurs tenues vestimentaires et les poursuivre en justice si elles ne respectent pas l'obligation du port du voile. Aux Etats-Unis, avec un recul inimaginable, en direction des femmes, sur l'interdiction de l'avortement.

Ces quelques exemples de l'actualité internationale montrent que les guerres, le recul des droits des femmes et des hommes se multiplient souvent, à la solde d'intérêts géopolitiques, économiques, capitalistes, religieux, mis en place par des gouvernements parfois autocratiques et tyranniques.

En Europe, la guerre en Ukraine est toujours à nos portes, et l'inflation qui fait flamber les prix entraîne des mouvements sociaux dans de nombreux pays, pour exiger des augmentations de salaires, comme en Allemagne avec les services publics, les cheminots au Royaume-Uni, en Espagne, etc.

Nous le voyons, il y a des similitudes et un regard attentif en ce qui concerne les luttes en France et notre lutte sur la retraite.

Je terminerais ce petit tour international et européen pour vous donner quelques éléments sur le

congrès de la Ferpa qui s'est déroulé à Vienne du 4 au 6 avril. Notre délégation était composée de Mireille Paume, Hubert Schwind et Jean-Marie Bekhouche. Ce congrès a été préparé tout au long de la dernière mandature, avec comme point d'appui le manifeste présenté à la CE de l'UCR et validé par celle-ci.

Les travaux ont permis de dégager les axes revendicatifs communs à l'ensemble des pays adhérents: la pauvreté, la santé, le logement, l'énergie et le montant des pensions. Je n'en rajouterai pas davantage car, vous avez le compte-rendu dans vos pochettes. **Profitons pour saluer, comme il se doit, l'élection d'Hubert Schwind au poste de Président de la Ferpa.**

Ces éléments m'amènent à dire que notre CGT lutte pour la paix, car ce sont toujours les travailleuses, les travailleurs et les civils qui payent pour des guerres dont personne ne veut et réaffirme être derrière toutes les femmes pour défendre leurs droits, dont celui de disposer de leurs corps.

En terminant mon introduction, pour construire la paix et développer le droit des femmes, ce sont des raisons supplémentaires de participer, de faire participer dans les grandes villes, les moyennes, les petites, les villages, à manifester pour dire non à la réforme des retraites de Macron. **Oui à la retraite à 60 ans, pour développer les droits des femmes, pour lutter pour un monde en paix.**

Participons, faisons participer à un 1^{er} mai unitaire, de masse et international.

Merci de votre attention.





Cher-e-s camarades,
Plusieurs raisons nous ont amenées à mettre une nouvelle fois à l'ordre du jour d'un Comité général, notre double campagne de syndicalisation et d'abonnements à *Vie nouvelle*.

Première raison

Je vous rappelle que c'est lors du Comité général de Vénissieux en novembre 2021 que nous y avons consacré une partie de ces travaux et que les organisations présentes ont validé la tenue d'une rencontre nationale des responsables à la vie syndicale et des responsables à *Vie nouvelle*. Compte tenu du contexte d'alors, pandémie et développement de multiples luttes revendicatives, celle-ci n'a pu se tenir que le 17 juin 2022.

Tout le monde s'accorde à dire que cette rencontre, tant sur la participation que sur son contenu, avait été un succès. Alors pourquoi la mise en œuvre de cette campagne ne s'est-elle peu ou pas faite? Sur quoi avons-nous buté? À tous les niveaux de l'UCR, étions-nous tous convaincus de la nécessité d'engager cette campagne en partant des sections syndicales de retraités? Depuis des décennies, nous faisons le constat de l'érosion continue de nos forces organisées. C'est pour essayer d'inverser la tendance, alors que nous ouvririons le congrès de Bordeaux en dessous de la barre des 100 000 adhérents, que nous avons pris l'engagement de mener une campagne de syndicalisation pour retrouver rapidement ce chiffre de syndiqués.

C'est à partir de ces engagements que nous avons ensuite construit un plan de travail avec des objectifs de syndicalisation pour chaque USR, chaque UFR. Pour rappel, nous sommes partis de l'année 2016 clos où nous comptabilisions 101 142 FNI et celle de 2019 clos où nous comptabilisions 96 161 FNI, soit une différence de 4981 FNI.

Des propositions pour chaque USR, chaque UFR, ont été faites sur cette base: différence entre 2016 et 2019 avec un objectif, pas à prendre ou à laisser, de 5 % de la différence pour chaque organisation, que nous pensions réalisable.

Nous avons fait les mêmes propositions concernant la diffusion du journal *Vie nouvelle* qui, elle aussi, est en baisse constante.

Base de réflexion: en 2019, 91 161 adhérents pour un nombre d'abonnés de 56 827 au numéro 224,

objectif également de 5 % pour chaque organisation. Il faut aussi que nous réactualisions ces propositions. Une parenthèse pour *Vie nouvelle*: chaque année de nombreuses créations d'abonnements sont réalisées seulement, elles ne compensent pas les suppressions. C'est certainement cette situation qu'il faudrait étudier avec les sections syndicales.

Toutes ces pistes de travail ont été lancées lors de la rencontre du 17 juin. Comment alors redynamiser notre campagne de syndicalisation?

La dernière Commission exécutive a validé les propositions travaillées par l'espace vie syndicale que nous soumettons à l'avis et au vote du Comité général. Pour prendre corps, une campagne a besoin de se fixer des objectifs. Il convient, aujourd'hui peut-être, de les réactualiser avec les sections syndicales.

Je rappelés, plus haut, la donnée politique qui nous avait amenés à décider de cette campagne – retrouver nos 100 000 adhérents, le chiffre de 2016, pour ouvrir le 12^e congrès de l'UCR –. Pouvons-nous encore partir de ce chiffre?

Donnons-nous au moins l'objectif d'ouvrir le 12^e congrès en fin d'année à 100 %, voire plus bien évidemment, de la clôture 2021 où nous avons comptabilisé 90 635 FNI. Il faut mesurer qu'à ce jour, pour gagner ce pari, il nous faut faire rentrer 5766 FNI en 2022. Pour autant, si nous arrêtons cette option, n'abandonnons pas l'idée de regagner nos 100 000 adhérents.

Nous vivons de puissantes mobilisations avec une confiance retrouvée dans les syndicats, tout à fait inédite, autour de la bataille contre la réforme des retraites. Depuis le début du conflit, la CGT a enregistré 30 000 nouvelles adhésions dont 516 chez les retraités. Cette situation n'est-elle pas propice à aller les rencontrer et leur proposer de rejoindre la CGT?

Avec l'actualité revendicative forte de ces derniers mois, émerge à nouveau la question de la relation entre « le rapport de force et l'existence d'un syndicalisme d'adhérents ». En effet, le nombre de syndiqués ne peut être considéré comme annexe au rapport de force, il est constitutif de celui-ci. La syndicalisation en est donc un véritable enjeu et notre état d'organisation est une traduction, sinon la traduction « de la qualité de vie syndicale ».

Cela doit nous faire réfléchir aux dispositions que nous devons prendre pour tenter d'apporter des réponses, pour améliorer la situation. Nous avons

certainement à vivifier une culture militante, une culture d'organisation, qui fait du renforcement, de la place centrale des syndiqués, des composantes essentielles du rapport de forces.

En même temps, il faut nous interroger sur les raisons de nos pertes d'adhérents, analyser les causes de l'effet « passoire » dans notre organisation. Il n'y a pas de luttes gagnantes sans organisation et sans politique d'organisation.

L'histoire est là pour nous le rappeler sans cesse.

Mais, tout cela s'impulse, s'organise. La direction de l'UCR, les coopérants et l'espace vie syndicale ont leur rôle à jouer pour arrêter des plans de travail concrets, avec les USR et les UFR.

Un plan de travail et son suivi, que nous pouvons résumer ainsi :

- Faire état des lieux ;
- Renforcer le lien avec les actifs ;
- Faire vivre le syndicalisme spécifique retraité ;
- Développer les stages et les multiplier ;
- Développer la presse CGT et la priorité à *Vie nouvelle*.

Pour redynamiser cette campagne, nous proposons la mise en place d'un support de communication que l'on intitulera « La lettre de l'espace vie syndicale ». Elle sera alimentée à partir des compte-rendus des plans de visite de sections syndicales avec les USR, les UFR et les résultats obtenus.

Deuxième raison

La campagne confédérale de syndicalisation annoncée par Sophie Binet dans ses conclusions au 53^e congrès confédéral.

Comment allons-nous nous inscrire dans celle-ci, sans abandonner notre propre campagne ?

Nous vous proposons de travailler, avec la confédération, sur deux axes :

- **Continuité syndicale et militante ;**
- **Les syndiqués retraités restés chez les actifs.**

Deux axes qui doivent nous permettre le travail ensemble en lien avec les syndicats.

Sur la continuité syndicale, des plans de travail existent déjà dans certaines Unions fédérales, moins dans les USR. Nous avons besoin de mieux connaître les initiatives prises et que cela devienne des règles de vie dans la CGT. Il faut pouvoir partager cette dé-

marche à tous les niveaux. Nous l'écrivons, nous le répétons, il faut vraiment que cela fasse partie de l'activité syndicale des actifs et des retraités. Comment, ensemble, dépasser la moyenne de trois syndiqués sur dix qui restent syndiqués à la retraite ? C'est d'ailleurs en ce sens que nous nous sommes adressés aux congressistes du 53^e congrès, à l'aide d'un 4 pages, que nous avons édité sur la continuité syndicale et que nous pourrions reprendre.

Voilà cher-e-s camarades, vous avez en main tous les éléments pour la discussion pour que nous prenions, ensemble, les bonnes décisions pour que cette campagne de syndicalisation se concrétise vraiment.

Quelques exemples de renforcement parvenus à l'UCR dans la dernière semaine :

- USR des Ardennes : 4 nouvelles adhésions ;
- USR de la Charente-Maritime : 18 nouvelles adhésions ;
- USR Drôme : 11 nouvelles adhésions ;
- USR des Landes : 1 nouvelle adhésion ;
- USR des Pyrénées-Orientales : 44 nouvelles adhésions ;
- USR du Rhône : 8 nouvelles adhésions ;
- Par Internet : 142 nouvelles adhésions.

**Donnons envie et faisons de ces possibles,
LA GAGNE de demain.**

Merci de votre attention. À vous la parole.

Plan de syndicalisation : continuité, renforcement

L'UCR organise 2 modules de formation :

- « *découvrir le syndicalisme retraité* » qui se termine par un exercice pour impulser la continuité syndicale et le renforcement
- « *participer à la Vie Syndicale - retraités* » dont le 3^e thème traite de la vie syndicale et la syndicalisation. Il se termine par, comment à partir d'un plan de syndicalisation on construit un projet de syndicalisation pour atteindre les objectifs, en posant collectivement les moyens humains, matériels, financiers nécessaires pour chaque étape du projet.

Dans le collectif nous avons fait le bilan des formations organisées par l'UCR, 37 camarades formés, 19 hommes, 18 femmes venant de 28 USR et 12 UFR. C'est un bilan plutôt positif pour 2 ans de mandat.

Comme vous l'avez vu dans le plan de formation confédéral, je confirme qu'il y a une formation « *découvrir le syndicalisme retraité* » programmé les 30 et 31 octobre 2023 à Courcelle.

Présentation de la construction du Congrès de l'UCR Marc Bastide

CG
26/04/23



Cher.e.s Camarades,

Pour rappel, notre congrès se déroulera du 27 novembre 2023 au 1^{er} décembre 2023 à Saint-Malo.

L'ordre du jour de notre congrès est « **L'ambition d'un syndicalisme de lutte pour toutes et tous les retraité.e.s.** ».

Vous avez, ci-joint, l'ossature du document d'orientation. Celui-ci émanant du document de préparation du 12^e Congrès enrichi de la feuille de route votée lors du Comité général extraordinaire du 16 mars 2021, en tenant compte de la situation qui évolue ces derniers mois. Ce document préparatoire sera mis à disposition des USR et UFR dans la première quinzaine du mois d'août, avec un retour des amendements au 6 octobre 2023.

Au-delà du document, et pour tenir compte des critiques qui ont été apportées après le 11^e congrès de Bordeaux sur le manque de débats, nous vous proposons d'avoir deux temps forts pendant ce congrès, notamment sur 2 thèmes :

- **Pourquoi un syndicalisme retraité et son évolution ?**
- **Comment militer à la retraite ?**

Deux moments de débat interactif qui nous permettront, dans un premier temps, de mesurer la place des retraités dans la société et la place des retraités dans notre CGT.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Les commissions sont en place, je vais vous énumérer les 5 commissions :

- **Rapport d'activité : pilote Pascal Santoni ;**
- **Document d'orientation : pilote Cathy Tran-Phung Cau ;**
- **Mandats et votes : pilote Alain Laporte ;**
- **Commission des candidatures : pilote Marie Paule Poussier ;**
- **Commission orga du congrès : pilote Monique Mouhat.**

Voici, là aussi rapidement, brossé la mise en place de ces commissions qui rendront leurs premiers éléments de travail lors du bureau des 3 et 4 mai 2023.

Le Comité général, après la présentation par Marie Paule sur le nombre de personnes à la CE et à la CFC, prendra décision par un vote sur la proposition de la commission. C'est une décision du Comité général.

J'arrive en fin de présentation de cette ossature et les propositions pour notre congrès. Je vous remercie de votre attention. Si des camarades ont des questions, j'y répondrai volontiers. Merci de votre écoute.

OSSATURE DU DOCUMENT D'ORIENTATION

« *L'ambition d'un syndicalisme de lutte pour toutes et tous les retraité.e.s* »

Préambule

Chapitre I: Le contexte

Chapitre II: Enjeux et perspectives

Chapitre III: La valeur travail au centre des luttes sociales

Chapitre IV: Les retraités dans la société

Chapitre V: Notre démarche revendicative

1. Pouvoir d'achat
2. Reconquête de la Sécurité sociale, pour une protection sociale solidaire et intergénérationnelle
3. Reconquête des services publics
4. Numérique et dématérialisation
5. Démarche unitaire
6. Démarche en territoire
7. Droit et accès à la culture, aux loisirs et au sport

Chapitre VI: Syndicalisme spécifique retraités

1. Retraités dans la CGT – Les femmes retraitées dans la CGT
2. Bataille des idées
3. Évolution de nos forces
4. *Vie nouvelle*
5. Communication, réseaux sociaux



Chères et chers camarades,

Conformément aux statuts de l'UCR, mais pas seulement pour être en conformité avec, la CE de l'UCR, réunie le 23 mars dernier, a précisé et validé la conception et les critères proposés par la commission des candidatures, pour la construction de la future direction de l'UCR.

À cet effet, toutes les USR et UFR ont reçu une note précisant cette conception et ces critères ainsi que la fiche de mise à disposition de candidature, à nous retourner pour le 5 juillet prochain. Plusieurs candidatures peuvent être mises à disposition par une même UFR ou une même USR.

Toujours conformément aux statuts de l'UCR, il revient au Comité général, réuni ce jour, de définir le nombre de membres à retenir pour composer la future CE et la future CFC de l'UCR. En ce sens, la Commission exécutive de l'UCR vous propose de retenir un nombre de 50 membres pour la CE et de 5 membres pour la CFC qui doit toujours être composée d'un nombre impair. Cela dit, il sera nécessaire de faire preuve de souplesse et d'adapter le nombre de membres de la future CE en fonction des mises à disposition des candidatures à plus ou moins deux membres, c'est-à-dire 48 ou 52 membres.

L'objectif politique est surtout de construire une direction qui soit à l'image des diversités d'âges des retraités et des spécificités de besoins qui s'expriment en fonction de ces différents âges.

Retenir 50 membres pour la CE, c'est aussi faciliter l'engagement militant, en intégrant davantage la Commission exécutive dans son rôle de direction. Le bilan du mandat réalisé par la commission des candidatures pointe cette aspiration. Plus les responsabilités et les activités seront partagées, plus il sera aisé de concilier militantisme et vie à la retraite. D'ailleurs, ceci s'intègre complètement dans le thème qui sera proposé au 12^e congrès de l'UCR, à savoir : comment militer à la retraite ?

Vous l'avez compris, nous avons besoin d'une liste la plus large possible dans ses capacités, ses compétences, ses diversités, pour proposer au congrès une équipe de direction équilibrée qui s'inscrive dans les problématiques de nos organisations, pour répondre aux revendications des retraités, donc une direction qui soit en mesure d'impulser les décisions et orientations qui seront prises lors du 12^e congrès UCR.

Collectivement, ceci nous impose de nous mobiliser pour réussir la composition de cette nouvelle équipe. Les mises à disposition de candidature seront le résultat de débats et de décisions muries dans vos USR et UFR.

À ce jour, trop peu de mises à disposition de candidature ont été adressées à l'UCR. Il s'agit désormais d'accélérer la démarche, sans tarder.

Voilà pour l'essentiel.

Maintenant, vous allez devoir vous prononcer par vote sur le nombre proposé par la direction de l'UCR pour la future CE : 50, et la future CFC : 5.

Vote du 25 avril après-midi sur les mobilisations retraitées de juin, septembre et octobre :

Pour : 68 ;

Abstentions : 5 ;

Contre : 1.

Vote du 26 avril matin Sur axes proposés suite au débat sur la double campagne renforcement/*Vie nouvelle* :

Pour : 73 ;

Abstentions : 1

Vote du 26 avril sur la future CE et la future CFC :

Voté à l'unanimité.

Conclusions Comité général

CG
26/04/23

Marc Bastide

Cher-e-s camarades,

Nous arrivons au terme de ce Comité général, placé sous le signe de l'inédit : l'inédit de l'action contre la réforme des retraites Macron, et pour la retraite à 60 ans. L'inédit aussi pour la CGT qui a élu une femme comme Secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet.

Chacune et chacun sont intervenus sur la bataille de la réforme de retraite, en donnant sa perception, son implication dans cette bataille. Ce côté inédit de l'unité qui se réalise aussi bien dans les entreprises que dans les grandes villes, les moyennes, les petites et les villages.

Cette lutte rend les manifestants, les travailleuses et travailleurs, heureux d'y participer comme vous l'avez décrit. Contents d'être ensemble, heureux de se serrer les coudes, confiants, enthousiastes pour gagner. C'est cette envie de gagner qui est forte que l'on retrouve chez les retraités, chez les jeunes, les travailleuses et travailleurs. Elle donne toujours et toujours envie de continuer, de participer pour la gagne, pour s'ouvrir des perspectives sur la jeunesse, pour l'emploi, l'industrie, les services publics, la sécurité sociale, l'augmentation des pensions et bien entendu l'obtention d'un bulletin de pension.

C'est dans ce sens-là, avec **l'appel du 1^{er} mai historique en termes de participation unitaire, que la lutte continuera, qu'on ne lâchera rien!** Comme Sophie Binet, notre Secrétaire générale, l'évoque, construisons jour après jour, étape par étape, jusqu'à

la gagne avec d'ores et déjà 2 dates : le 3 mai avec le rendu du Conseil constitutionnel et le 8 mai.

L'action du 15 juin que nous venons de décider ensemble, sur l'augmentation des petites pensions, des pensions, de retraites complémentaires et bulletin de pension, va être un marqueur, un tremplin, pour développer les mobilisations, dès la rentrée de septembre, avec le matériel mis à disposition pendant l'été pour la réussite de nos actions. Cette action est liée aussi au rendu avec des débats dans les sections, sur les lieux de vie, sur notre consultation nationale « *De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ?* ».

Cette nouvelle étape de juin, sans écarter ce qui sera décidé par l'intersyndicale nationale, nous permettra, à partir du mois de juillet, d'avoir entre nos mains les tracts nécessaires pour entamer la bataille sur notre triptyque unitaire sur l'augmentation des petites pensions et l'augmentation des retraites de base et complémentaires, dès septembre, si possible.

Ce Comité général se donne les perspectives d'actions tout en prenant en compte les mobilisations qui pourraient être décidées. Nous parlons souvent de classe et de masse. Et bien, camarades, la masse : c'est le renforcement important de notre CGT et de notre syndicalisme retraité. Alain, au cours de son introduction, vous a donné les éléments chiffrés de notre situation. Il a présenté des axes de proposition pour s'inscrire d'une manière forte dans cette campagne de syndicalisation. Il a donné, d'une part pour faire rentrer les 5 766 FNI manquants et d'autre part





pour arriver aux 100 % au congrès de Saint-Malo, des objectifs chiffrés ainsi que des objectifs de rencontres. Tout en gardant notre cap sur la visée de 100 000 syndiqués.

Nous devons relever ce défi de la double campagne renforcement/abonnements *Vie nouvelle*. Au-delà du 4 pages présenté pendant le 53^e congrès, nous avons besoin de tracts offensifs appelant à l'adhésion à partir de la revendication. C'est la force en syndiqués qui fait pencher la balance pour la gagne. Le plan de travail rigoureux proposé avec des points d'étapes tous les 15 jours est l'assurance de suivre cette feuille de route.

Ne rien lâcher à nos adversaires de classe par la masse organisée à la CGT, c'est notre défi. Construisons ensemble, dans l'unité si possible, pour la gagne et pour un 12^e Congrès de l'UCR sur la lutte, le renforcement, et le besoin d'un syndicalisme retraité dans la CGT.

Concernant le 53^e congrès de la CGT, un certain nombre de camarades se sont exprimés à leur manière, comme ils ou elles l'entendent. C'est leur avis, tout est respectable, et toutes et tous doivent être respecté-e-s. Je le dis et le redis, la démocratie, ça se respecte. Cependant, nous serons attentifs aux débats et aux réflexions de la CEC, afin de préparer dans le meilleur esprit, le CCN de juin 2023.

En ce qui concerne l'UCR-CGT, vous avez souligné le travail, les liens engagés lors de la précédente

mandature doivent continuer avec des camarades retraités dans certains collectifs. Je pense que nous devons prendre un moment pour échanger avec la direction confédérale sur ces sujets ainsi que de la vision sur le syndicalisme retraité. En tout état de cause, nous répondrons favorablement à toutes les sollicitations de rencontres allant dans ce sens.

En ce qui concerne notre congrès, vous avez l'ossature du document d'orientation avec, comme je l'ai dit dans la présentation du congrès, un temps fort de débats pour construire l'outil à la hauteur « où faut-il placer l'enjeu des retraités dans la CGT ».

Avant de se quitter, j'appelle tous les retraités, hommes, femmes, syndiqué-e-s ou pas à participer à toutes les manifestations qui se décideront dans toutes les localités, pour un 1^{er} mai unitaire, un 1^{er} mai de lutte, un 1^{er} mai d'espoir et un 1^{er} mai pour la gagne sur la réforme des retraites, sur les revendications des retraités.

Nous aurons aussi un prochain Comité général, les 26 et 27 septembre, qui traitera de plusieurs points, avec comme point d'orgue une animation politique et festive particulière dans le patio Georges Séguy avec l'UCR et notre confédération autour de notre magazine *Vie nouvelle*.

Bon retour à toutes et tous, bon 1^{er} mai, bon 15 juin, et vive la CGT!



Bonjour à toutes et tous, Merci beaucoup pour votre accueil. Comme ancienne secrétaire générale de l'Ugict, je ne suis pas à convaincre sur l'importance du syndicalisme spécifique dans la CGT.

J'ai été formée avec une phrase d'Henri Krasucki, je ne sais pas si vous avez la même pour les retraités, qui dit « *un cadre qui soutient les ouvriers, quel bel exemple de solidarité. Mais quelle démission vis-à-vis de ses propres responsabilités* ».

Je pense qu'on peut la transposer assez facilement sur les retraités.

D'une part sur le fait que votre utilité est de permettre à la CGT de faire des convergences actifs/retraités. Et d'autre part, de nous apporter sur la spécificité de la situation des retraités de façon qu'après, avec notre culture des débats CGT, on puisse porter des convergences et rassembler tout le monde du travail. Si sur les détails, j'aurais besoin d'une petite session de rattrapage de Marc sur les particularités de l'UCR que je ne maîtrise pas encore totalement ; il me semble évident, même si nous n'avons pas encore calé les coopérations confédérales, que la Secrétaire générale de la CGT doit être Coopérante de l'Ugict et de l'UCR.

J'entends donc bien revenir vous voir et travailler régulièrement avec Marc parce que je pense que pour garantir cette convergence, c'est à la Secrétaire générale d'être la coopérante des organisations spécifiques.

Je voulais d'abord avoir un échange avec vous sur la question de la mobilisation. Je sais que vous en avez parlé hier, j'ai lu le rapport de Marc.

D'abord sur la mobilisation, il faut qu'on soit fier de tout ce qu'on a réussi à faire parce qu'on a réussi à construire une mobilisation exceptionnelle qui a fait bouger les lignes sur au moins 3 points.

Le premier point, c'est sur la question de la bataille des idées. La réforme de Macron est ultra minoritaire. C'est très rare d'avoir une réforme qui soit à ce point minoritaire au sein de la population en général et même auprès des retraités.

Vous avez réussi à gagner le fait qu'il soit minoritaire, ce qui n'était pas gagné d'entrée de jeu.

Chez les actifs, c'est même écrasant, 95 % des salariés sont contre sa réforme.

Mais la bataille des idées n'est pas seulement dans l'opposition à sa réforme, ce qui est très intéressant pour nous. On voit dans les cortèges et dans les sondages une aspiration très forte pour la retraite à 60 ans. Le fait que l'on ait fait progresser la bataille des idées sur ce sujet montre que nous avons un espace pour ouvrir des perspectives de progrès notamment sur cette question de la retraite à 60 ans, qui est une question clé pour rassembler le salariat.

Le deuxième point gagné, c'est remettre le syndicalisme et la CGT au centre, sachant que l'objectif de Macron était de marginaliser le syndicalisme, et en particulier la CGT, en nous reléguant, au mieux, au débat d'entreprise. Là, on a montré la place centrale qu'on a dans le pays et toutes les adhésions qui viennent vers nous en sont le résultat. On voit que cette position centrale des organisations syndicales et de la CGT, va durer et ça, ce sont des points d'appui pour la suite.

Le dernier point, c'est qu'Emmanuel Macron n'a aujourd'hui plus de majorité sociale, ni de majorité politique. Ce qui est intéressant, c'est quand même de voir tous les commentateurs qui disent « bon, on ne sait pas ce qui va se passer concernant la réforme des retraites. Mais en attendant, ce qu'on sait, c'est qu'il reste 4 ans avant la fin du quinquennat, ça paraît extrêmement long et on ne sait pas comment le gouvernement va pouvoir continuer à réformer puisqu'il n'a plus de majorité à l'Assemblée nationale, sauf à construire à chaque fois des alliances très complexes, très instables, pour faire passer ces réformes ». Il y a une défiance profonde dans le pays vis-à-vis de sa politique qui ne s'arrêtera pas, qui ne cessera pas. La preuve, ce qui se passe depuis 15 jours avec le fait, comme la CGT l'a dit depuis le début, que le gouvernement et Macron ne peuvent plus sortir sans se faire rattraper par cette question de la réforme des retraites. Et ça, ça ne va pas s'arrêter.

On peut dire qu'à ce stade ce sont nos acquis. Et la mobilisation n'est pas finie.

« Le 1^{er} mai unitaire et populaire », c'est le slogan que la CGT a réussi à gagner au niveau de l'intersyndicale. Un 1^{er} mai qui va être exceptionnel, effectivement

par le périmètre de l'unité. Vous savez que pour la CGC c'est la première fois qu'ils vont manifester un 1^{er} mai par exemple. Et puis un 1^{er} mai international, puisque c'est la CGT qui a proposé et obtenu qu'on lui donne toute sa dimension internationale à Paris notamment. Et il y aura peut-être aussi d'autres villes en France où ça sera le cas. On aura des délégations internationales, et pas des moindres, puisqu'à Paris on aura au moins 80 syndicalistes du monde entier dont la présence de la Secrétaire générale de la CES et du Secrétaire général de la SCI. Les cinq continents seront représentés avec des camarades du Brésil, d'Inde, du Rwanda, de toute l'Europe qui seront présents à Paris en tête de cortège.

C'est quand même un signal très fort pour montrer que non seulement on a réussi à isoler Macron en France, montrer que la réforme est liée à la volonté d'un seul homme, mais en plus Macron est isolé sur la scène internationale. Nos camarades syndicalistes vont affirmer que la mobilisation française est très importante pour eux, parce que quand il y a des remises en cause de droit au niveau français, ce sont les droits de toutes les travailleuses et travailleurs du monde qui sont tirés vers le bas. C'est le même débat que sur les régimes pionniers par exemple.

Dans la dernière ligne droite, il ne faut surtout pas lâcher les efforts. Il nous reste 4 jours pour gagner un 1^{er} mai vraiment exceptionnel en termes de niveau de mobilisation et faire en sorte que toutes celles et ceux qui le peuvent viennent manifester avec les enfants, les petits enfants, les amis, les voisins, les collègues afin d'être vraiment sur un niveau de mobilisation exceptionnel. D'habitude, on est autour de 200 000 manifestants sur le 1^{er} mai. Le niveau minimum à atteindre c'est le 1 000 000, et c'est vraiment le minimum car il faut qu'on soit le plus haut possible parce que c'est ce qui va déterminer la suite et notre rapport de force pour continuer la mobilisation. Alors ensuite, quelles sont les perspectives ? C'est important de se le dire parce que si on veut être crédible pour mobiliser, il faut que l'on ait des perspectives et des échéances claires à offrir au monde du travail. Si on n'est pas capable de s'expliquer là-dessus les gens ne se mobiliseront pas pour faire du témoignage, **ils se mobilisent s'ils savent qu'on peut gagner.**

La première échéance, c'est le Conseil constitutionnel du 3 mai avec cette question du RIP. Tout le monde a bien compris que le RIP a été écrit pour

ne pas marcher (36 conditions très difficiles à satisfaire). On va dire qu'il y a un tiers des chances que ça marche mais cela reste très aléatoire. Si le RIP est acquis, évidemment qu'on l'utilisera d'un point de vue militant et d'un point de vue politique pour en faire un outil de déploiement. Aussitôt qu'il sera validé, on exigera la suspension de la réforme parce qu'on ne peut pas faire un RIP si la réforme s'applique au 1^{er} septembre. Ça sera d'abord un outil politique et ensuite un outil militant. Les étapes du RIP sont compliquées, mais si on réussit à gagner, ce sera vraiment un point d'appui.

Autre perspective plus intéressante que la CGT a gagné, et qui n'est pas venue du ciel, on l'a travaillé, c'est le 8 juin prochain.

Vous avez peut-être vu qu'il y a une proposition de loi d'initiative parlementaire déposée par le groupe Liot, c'est-à-dire un groupe centriste ou gaulliste qui est loin de partager toutes les positions de la CGT, notamment sur les questions de société et qui a pu avoir des positions très réactionnaires.

Ce groupe a déposé une proposition de loi, le 8 juin prochain, d'abrogation de la réforme. Comme c'est un groupe centriste qui le dépose ça peut permettre d'avoir une majorité large susceptible de rassembler des parlementaires de droite, nécessaires pour que le vote passe. Le point d'intérêt, c'est que les règles de majorité sont beaucoup plus souples que sur la motion de censure où il fallait une majorité qualifiée. Il est quasiment impossible d'avoir une motion de censure votée et c'est pour cette raison que ça n'a quasiment jamais eu lieu sous la V^e République. Une proposition de loi c'est une majorité simple, donc beaucoup plus facile à atteindre. Comme le gouvernement a été obligé de sortir le 49 3, on peut avoir une majorité pour le vote.

On ne l'aura pas tout seul, notamment si la mobilisation s'arrête d'ici au 8 juin. Les manœuvres du gouvernement vont jouer à plein. Pour nous, cette perspective du 8 juin, est un argument supplémentaire pour faire durer l'intersyndicale. Il y a là une échéance très solide et donc la proposition que la CGT fait à l'intersyndicale, c'est d'abord d'ici au 8 juin, d'avoir au moins une grande journée de mobilisation, et d'ici-là, de mettre en place une campagne unitaire d'interpellation des députés pour travailler sur une majorité pour le vote à l'Assemblée. L'autre proposition est d'organiser au niveau intersyndical

une conférence sur le financement des retraites pour montrer que contrairement à ce que dit Macron, il y a une alternative aux 64 ans. Il y a des possibilités de financer un système des retraites de haut niveau.

Le dernier point que nous allons proposer, après avoir réussi à gagner que l'intersyndicale dise que on n'allait pas voir le gouvernement tant qu'il n'y avait pas de retrait de la réforme des retraites, c'est qu'il y ait une décision unitaire de poser nos conditions de façon coordonnée, de manière que chacun ne participe pas à tout et n'importe quoi, mais qu'on ait un dialogue social sélectif sur les sujets qui nous intéressent, par exemple sur les salaires.

Discuter des salaires mais pas de l'emploi des seniors. Si on veut parler de l'emploi des seniors, il faut suspendre l'application de la réforme. **On ne va pas faire le service après-vente du gouvernement et du Conseil constitutionnel qui a censuré ces points.**

Ce n'est pas à nous d'aller faire l'ambulance du gouvernement sachant, en plus, que le Medef dans les négociations a un mandat très fermé puisqu'il refuse toute contrainte sur ce point. Voilà le mandat qu'on va essayer de gagner dans l'intersyndicale. Celle-ci tient par en bas grâce au travail unitaire qui est fait par toutes nos composantes, donc sur le travail unitaire de l'UCR chez les retraités pour maintenir cette intersyndicale.

Je voulais vous dire un mot sur la question de la campagne de syndicalisation qui est votre sujet de ce matin. On a fait le point à la CE confédérale d'hier. Nous avons validé le fait d'avoir un travail en plusieurs temps et d'abord d'ici l'été d'amplifier la syndicalisation dans le cadre du mouvement.

Vous savez que depuis le début de la mobilisation, et vous l'avez remarqué parce que chez vous aussi, les adhésions ont été multipliées par 2 ou 3 ; c'est la même chose sur toute la CGT. Mais ce qui est important de se dire, c'est que cette multiplication par 2 ou 3 des adhésions s'est faite sans qu'on fasse beaucoup d'efforts. Ceux qui se sont syndiqués, sont souvent venus d'eux-mêmes se syndiquer dans le cadre de la mobilisation.

Maintenant, il y a un travail pour aller chercher toutes celles et ceux qui se sont mobilisés, qui ont manifesté, qui ont fait grève pour les actifs de façon à les syndiquer ; quand on manifeste, quand on est venu au moins à une manifestation, ça veut dire

qu'on peut se syndiquer. A nous de faire tout ce travail d'organisation pour que toutes celles et ceux qui se sont retrouvés dans la mobilisation à un moment donné se syndiquent pour remplir le rapport de force. On s'est donné comme objectif volontariste, au niveau de la CE confédérale, d'atteindre les chiffres de nouvelles adhésions qu'on avait au 31 décembre d'ici au 30 juin. Cela veut dire que déjà on doublerait le rythme d'adhésions.

Ensuite, faire des nouvelles adhésions c'est bien, les garder et les pérenniser c'est mieux. On sait qu'on est quand même un panier percé avec beaucoup de nouvelles adhésions, notamment sur Internet, qui ne se concrétisent pas. Nous allons travailler à un plan de travail volontariste avec nos organisations de façon que toutes les personnes qui ont envoyé une demande de contact ou une demande d'adhésion soient recontactées et qu'elles aient le droit à une formation d'accueil dans les territoires d'un format d'une demi-journée ou d'une journée et avoir un accueil physique. On sait qu'on a un vrai problème d'isolés dans la CGT. Ce sont 15 % de nos effectifs qui sont isolés, c'est une catastrophe et c'est beaucoup le cas sur les nouvelles adhésions que l'on n'arrive pas à pérenniser parce qu'on n'arrive pas à les raccrocher à un syndicat. Là, si on les voit tous et toutes dans des formations d'accueil, derrière on peut faire le travail d'orga pour être sûr qu'ils soient raccrochés à une organisation, qu'ils ne se retrouvent pas comme isolés. L'UCR peut jouer un grand rôle là-dessus, pour organiser des temps d'accueil systématiques pour tous les syndiqués retraités que vous allez avoir d'ici juin.

Autre point sur le travail de syndicalisation. On s'est dit qu'en septembre, on lançait une campagne de syndicalisation, ce qui nous permet de mieux la travailler plutôt que de faire les choses dans l'urgence. Cela permet en plus d'avoir un rebond après la mobilisation. On sera à priori dans une autre phase pour mettre en avant l'enjeu du rapport de force de moyen et long terme, capitaliser sur ce qu'on a réussi à gagner dans la mobilisation, et développer ce rapport de force dans la durée si nos effectifs syndiqués augmentent.

Je voulais revenir sur un dernier point avec vous, et Marc y est revenu dans son rapport hier. Comme vous le savez, on a vécu un congrès compliqué. On est passé vraiment pas loin de la correctionnelle sur les résultats du congrès, parce qu'à peu de choses

près, l'organisation aurait pu sortir très fragilisée, explosée. **Malgré cette complexité, cette violence, il y a eu une intelligence collective des délégués, des organisations, pour mettre de côté les différences et les points de division, pour trouver un point de rassemblement.** On a une nouvelle direction qui est élue par le Congrès avec un mandat clair, un mandat de rassemblement, parce que pour dépasser toutes les divisions qui nous minent depuis bien avant ce congrès, sortir de toutes les mises en opposition délétères entre fédérations et territoires, entre CE confédérale et CCN; il nous faut réimbriquer la direction et avoir une CE qui joue son rôle mais en appui au CCN, avec un travail étroit avec les organisations du CCN.

On a une nouvelle direction qui est élue sur un mandat de rassemblement. Mais qui a aussi comme mandat un mandat de changement. Cela va aussi ensemble, parce que pour la première fois, à priori dans l'histoire de la CGT, on a un bilan d'activité qui n'a pas été voté. Quand on est syndicaliste, à l'Ugict en particulier, on déteste les logiques de boucs émissaires, parce que ça s'applique beaucoup aux cadres dont on fait des boucs émissaires ce qui permet d'éviter un débat plus large. Je ne suis évidemment pas sur cette logique de boucs émissaires, il n'y a pas une seule personne qui est responsable de ce bilan d'activité non voté. Il faut voir les choses dans la durée et il y a besoin d'avoir un débat approfondi pour comprendre ce qui s'est passé: pourquoi est-ce que le bilan d'activité n'a pas été voté et du coup adopter des mesures de changements profonds.

Si on se contente de mettre la poussière sous le tapis, on peut être sûr que le prochain congrès, il sera encore pire que l'actuel. C'est la logique, si on remonte sur le 50^e, le 51^e, le 52^e, le 53^e, à chaque fois il y a eu une forme d'escalade avec des congrès qui se sont dégradés. Donc, si on veut passer à autre chose et changer de braquet, il faut avoir les débats en grand, en franchise, mais aussi en respectant notre culture des débats. **C'est-à-dire que, on se dit tout dans les cadres prévus. Et puis quand on sort, on est camarade et c'est ce qui doit primer.** Je voulais en parler avec vous parce que l'UCR a un grand rôle à jouer sur cette question de la culture, des débats. Ce n'est pas pour rien qu'une des solutions au blocage se soit tournée vers l'Ugict. C'est parce que l'Ugict, comme l'UCR, sont des organisations nationales interprofessionnelles et donc fondamentalement l'Ugict comme

l'UCR, sans culture des débats, on ne peut pas fonctionner. **On rayonne sur toutes les fédérations, on rayonne sur tous les territoires** et donc on peut avoir les désaccords qu'on veut avec telle ou telle fédération, tel ou tel territoire, mais on est obligé de fonctionner ensemble, sinon notre organisation explose. Dans ce travail de stabilisation de la CGT, où il y a besoin de recoudre les brèches et repermettre à tout le monde de se parler, l'UCR a un rôle très important à jouer via toutes ses UFR et toutes ses organisations en territoires pour retrouver le chemin du dialogue et du débat ensemble. Ça ne veut pas dire occulter les questions et mettre la poussière sur le tapis. On a des vrais points de débat, par exemple, sur la question environnementale. Il y a des sujets qu'il faut approfondir en se donnant les moyens de trouver des solutions à la sortie. **Comme on est tous dans la CGT, il y a aucune raison qu'on ne soit pas capable de trouver une solution qui nous rassemble toutes et tous à la sortie si on va au bout des débats.**

C'est bien l'objectif de la nouvelle direction de prendre le taureau par les cornes et d'affronter les débats mais tout en disant qu'il y a des choses qui n'ont pas leur place dans l'organisation de façon très ferme. **Évidemment que la violence n'a pas sa place dans l'organisation, ça c'est une évidence, mais c'est important de le rappeler.** Il y a aussi le respect entre camarades, la camaraderie. Il y a plein de choses sur ces 10 dernières années, plein de lignes rouges successives qui ont été franchies sur des organisations qui ne payent plus leurs cotisations pour règlement de compte politique. Quand on a des débats politiques, on les règle politiquement mais il n'y a pas de mesure de rétorsion sur les cotisations par exemple. Je pourrais multiplier les exemples, il y a besoin de rappeler les fondements des débats politiques, on s'explique, on pousse les débats et là il n'y a pas besoin que ça soit aseptisé mais par contre on n'instrumentalise pas l'organisation ou les paiements pour régler des débats d'une autre nature. Je sais que je pourrai compter sur l'UCR pour aider à rappeler ces éléments.

Je suis par ailleurs très contente que nous ayons à la CE confédérale une camarade de l'UCR en la personne de Catherine. Sa présence sera très utile pour la bonne imbrication de l'UCR avec la Confédération et le travail de convergence actifs/retraités.

Bon courage pour la suite de vos travaux.